



# UNION SYNDICALE DES RETRAITES et PRE-RETRAITES C.G.T. de l'Allier

18 avenue Jules Ferry – 03100 MONTLUCON  
Tel : 04.70.28.07.78 / Fax 04.70.28.96.60

Moulins le mardi 10 novembre 2009

## Trois rencontres se sont tenues chez Messieurs les députés LESTERLIN, MALLOT et CHAMBEFORT.

Ces trois députés ont pris en compte nos revendications sur la perte du pouvoir d'achat des retraités et qu'ils feront tout ce qu'il est en leur pouvoir, à l'Assemblée Nationale, lors des débats et votes des budgets, Etat et sécurité sociale.

Pour l'augmentation des retraites 2010, il n'y a rien au budget. Il faudra attendre le début de l'année pour connaître l'augmentation au 1<sup>er</sup> avril.

Les délégations ont insisté sur le fait que janvier, février et mars 2009 ont été « oublié », donc le début de l'année 2010 verra encore une très grosse perte de pouvoir d'achat pour les retraités avec les augmentations annoncées du gaz, des mutuelles, assurances et sans oublier la taxe carbone et le non remboursement d'une centaine de médicaments, et pourquoi pas l'augmentation de la CSG (sur cette question pas de réponse), ainsi que la mise en place d'un 5<sup>ème</sup> risque pour la perte d'autonomie (la maladie d'Alzheimer).

Ces 3 députés nous ont semblé à l'écoute.

### ***A suivre, 2 nouvelles rencontres à venir :***

- Le 12 novembre : la sénatrice Mireille SCHURCH.
- Le 23 novembre : le député Gérard CHARASSE.

### **Rencontre avec G. DERIOT, sénateur le 2 novembre 2009 à 15 h 00**

Les organisations syndicales exposent les raisons de cette demande d'entrevue dans le prolongement des diverses actions unitaires dont la dernière en date s'est traduite dans les manifestations nationales et départementale du 16 novembre.

Pas de commentaires particuliers de Monsieur DERIOT sur les pertes de pouvoir d'achat des pensions et leurs maigres augmentations.

Sur les restes, à charge qui deviennent insupportables, Monsieur DERIOT nous a déclaré :

Sur les Mutuelles : « *elles ont les moyens de payer sur les patrimoines considérables qu'elles possèdent* »

Sur le Dépassements d'honoraires : « *c'est logique.* » « *C'est la sécu qui fixe les honoraires, ce n'est pas nous* » s'il existe des abus, « *la sécu doit faire son travail de contrôle* ».

Sur les Maisons de retraite : pas de commentaires sur le coût de l'hébergement.

Sur l'APA « *un recours sur succession sur une partie de l'APA ne serait pas anormal. Il existe des abus. Certain possèdent des patrimoines importants et bénéficient des mêmes avantages que ceux qui n'ont rien* ».

Sur le Financement de la sécurité sociale : On tombe d'accord sur le fait que la sécu manque de recettes. G. Dériot précise que « *la taxation des stocks options figure dans le PLFSS 2010* ». Par contre, on ne peut pas remettre en cause le bouclier fiscal, les exonérations de charges ... etc., d'abord parce qu'il n'est pas facile de reprendre ce que l'on a donné, et aussi parce que cela provoquerait la fuite dans d'autres pays, de ceux qui ont le plus, et donc qui reversent le plus dans l'économie,» ... (CQFD).... « *ce sont les syndicats qui gèrent la sécurité sociale pas nous* » « *il y aurait des économie de gestion à réaliser* ».

Devant un tel mépris envers les retraités, la solution, c'est la poursuite et l'intensification de l'action.

---

*La retraite une vie nouvelle*

Centre Associatif et Syndical – 93 rue de Paris – 03000 MOULINS  
☎ 04.70.44.11.70 - Fax 04.70.44.76.95 - CCP 2100.90R Clermont Ferrand